



Les Archers de Saint-Prix

Assemblée Générale Ordinaire du 07 février 2021

Membres inscrits & à jour de leur cotisation : 75
Électeurs (adhérent(e)s âgé(e)s de +16 ans & mineurs représentés) : 39
Quorum (1/4) : 18 -19
Présents : 29 / Représentés : 10

Au cas où le quorum n'est pas atteint à l'assemblée, la réunion s'interrompt pendant 1/2 heure avant de reprendre quel que soit le nombre des membres présents et la procédure est inscrite au procès verbal.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire débute à 09h30.

Rapport moral de la saison 2019/2020 :

Le Président présente le compte-rendu des diverses « activités » du club de la saison passée.

Le nombre global d'adhérents est en baisse (- 20%), les "jeunes" sont très peu nombreux. Le nombre d'adhérents UFOLEP a légèrement moins baissé que le nombre d'adhérents FFTA et le nombre d'adhérents en deuxième compagnie reste stable.

L'épidémie de Corona virus a évidemment fortement impacté la saison. Dans le respect des protocoles sanitaires mis en place sur le plan national, le club a été contraint de fermer ses portes durant le confinement et n'a pas eu la possibilité d'organiser ses deux concours annuels.

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Présentation du rapport de l'exercice financier échu et situation financière actuelle :

Le bilan financier de la saison sportive 2019/2020 est présenté par le trésorier Monsieur Christian REAL, il est déficitaire d'un montant de 740,46 €.

La Mairie et le Conseil Régional ont versé chacun une subvention.

Les recettes sont baisse en conséquence de l'annulation des concours et de la diminution du nombre d'adhérents.

Les dépenses sont également en baisse : moins de manifestations, moins d'achats

Fonds disponibles au 31/12/2019

Compte en banque :	7 872,55€
Livret A :	4 409,93€
Caisse :	352,95€
En-cours	0,00€
Total :	12 635,43€

Thierry MOUZE et Alain MALLET, vérificateurs aux comptes, lisent les rapports des commissaires aux comptes et approuvent les comptes.

Les comptes sont mis au délibéré et acceptés par l'assemblée, à l'unanimité.

Informations diverses :

En raison de la situation sanitaire, notre représentant de la FFTL n'a actuellement aucune information fiable à communiquer sur le prochain concours.

Le Webmaster fait un état de la fréquentation de notre site internet qui est très joliment fréquenté (71 000 visites cette année) et nous avons des visiteurs internationaux en bon nombre.

Parmi le Comité Directeur, Mme Bernardette LACHMANN, Vice-Présidente, annonce sa démission ainsi que M. Chrystophe GOURDET. Mme Laëtitia DELIGNE quitte également le Comité Directeur en raison de sa non réinscription au club.

Répartition des postes du Comité de Direction élu 07/02/2021 :

Comité Directeur	Fonction	Date d'élection
Jean NOURRY	Président	20/*01/2020
Bernadette LACHMANN	Vice-présidente	Démissionnaire
Christian REAL	Trésorier	20/01/2020
Jean-Luc PAQUIER	Trésorier adjoint	20/01/2020
Caroline ANTOINE	Secrétaire // Responsable greffe	20/01/2020
Raphaël RAMBUR	Secrétaire adjoint Représentant à l'international	20/01/2020
Frédéric LAU	Webmaster // Greffe Adjoint concours	20/01/2020
Pascal LESCAUT	Responsable matériel Responsable concours	20/01/2020
Sylvain LEFEBVRE	Travaux divers et terrain	20/01/2020
Michel BRUEY	Responsable FFTL	20/01/2020
Alain TRICOT	Adjoint FFTL	20/01/2020
Benjamin REAL	Responsable encadrement des jeunes	20/01/2020
Laëtitia DELIGNE	Adjointe encadrement des jeunes	Démissionnaire
Christine GODARD	Adjointe encadrement des jeunes	20/01/2020
Chrystophe GOURDET	Représentant régional	Démissionnaire

A 09H45, l'Assemblée Générale Ordinaire est close.

Le Président



La secrétaire

